



Yvelines
Le Département

Communiqué de presse
8 février 2023

ENGIE Solutions, la copropriété de Parly 2, la Ville du Chesnay-Rocquencourt et le Département des Yvelines accélèrent la décarbonation du territoire du Chesnay-Rocquencourt grâce à la géothermie

Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Richard Delepierre, Maire du Chesnay-Rocquencourt, le syndicat des copropriétaires de PARLY 2 représenté par Marie Lecluse, Présidente du Conseil Syndical Principal et par son syndic, la Société des Centres Commerciaux (SCC), représentée par Jean-François Le Drian, Directeur délégué habitation, et Jean-Christophe Allué, Directeur territorial Île-de-France ENGIE Solutions ont signé ce jour les statuts de la S.A.S de géothermie « Géomy³ ». Cette étape acte la création d'une centrale géothermique qui fournira eau chaude et chaleur, produites à partir d'énergie renouvelable à 75 %, à l'équivalent de 9 000 logements :

- la copropriété de Parly 2 (7 500 logements sur 37 résidences),
- la copropriété Nouvelle France,
- l'hôpital Mignot,
- plusieurs bâtiments communaux du Chesnay-Rocquencourt,
- deux groupes scolaires et le collège Charles Péguy.

La géothermie, une opportunité pour le réseau de chaleur de la copropriété

Encouragée par l'ADEME via son dispositif « EnR'CHOIX », la géothermie s'est rapidement imposée comme la solution répondant le mieux aux enjeux du réseau de chaleur de la copropriété de Parly 2, actuellement alimentée au gaz naturel.

Trois avantages majeurs ont permis à la géothermie de s'inscrire comme la solution de production de chaleur adaptée au territoire :

- **Le contexte géologique de la Région Île-de-France**, propice au développement de la géothermie grâce à la présence du Dogger, une nappe d'eau naturellement chaude située entre 1 500 et 2 000 mètres sous terre.
- **La forte densité urbaine**, favorable au développement des réseaux de chaleur.
- **L'absence d'émission de particules et gaz de combustion** dans l'atmosphère, améliorant très favorablement la qualité de l'air du territoire : ce projet de géothermie permettra d'éviter l'émission de 18 500 tonnes de CO₂ par an

Un projet multipartenarial au service de la décarbonation des Yvelines

Ce projet de géothermie prend forme plus de 50 ans après la création du réseau de chaleur de la copropriété de Parly 2 !

A travers la création d'un doublet géothermal, ce réseau s'apprête à franchir une nouvelle étape de son histoire, témoignant de l'adaptation possible pour accélérer la transition énergétique des réseaux de chaleur existants. Cette nouvelle géothermie constituera un levier de développement des énergies renouvelables à l'échelle du territoire. Ce projet est le fruit de 3 ans d'études et de collaboration entre différents partenaires :

- **La copropriété de Parly 2**, propriétaire du réseau de chaleur, qui a initié et approuvé le projet de géothermie le 19 octobre dernier en assemblée générale extraordinaire ;
- **La Ville du Chesnay-Rocquencourt** à travers l'étude, la rédaction et l'adoption d'un schéma directeur porté par la collectivité, étapes indispensables pour que le projet de géothermie puisse être financé par les acteurs publics ;
- **Le Département des Yvelines**, mettant notamment à disposition la parcelle de foncier permettant la construction de la centrale géothermique ;
- **ENGIE Solutions**, expert des réseaux de chaleur et de froid en France et actuel exploitant du réseau de la copropriété de Parly 2, qui assurera la construction de la géothermie et le déploiement du réseau, ainsi que l'exploitation jusqu'en 2053.

Innovation pour ENGIE Solutions, ce projet constitue la première S.A.S géothermale en France avec une copropriété actionnaire mais également la Ville du Chesnay-Rocquencourt et le Département des Yvelines. Cette société répond au nom de « Géomy³ », un clin d'œil explicite à la « géothermie » qui est au cœur de ce projet vertueux.

Objectif : se chauffer dès l'hiver 2025 grâce à une chaleur renouvelable et locale

Le projet se déploiera sur une durée totale de trois années à travers les étapes successives de la conception et de la construction de cette nouvelle géothermie yvelinoise. A la phase d'autorisation administrative des travaux succédera le forage géothermal de fin 2023 jusqu'à l'été 2024, avant d'entamer la construction de la centrale de géothermie et du réseau d'interconnexion avec la chaufferie actuelle de Parly 2.

La nouvelle géothermie sera mise en service pour la saison de chauffe 2025, une fois finalisée l'adaptation de la chaufferie et des sous-stations actuelles.

Chiffres clés :

- **75 %** d'énergie renouvelable
- **9 000 équivalents logements** desservis par la géothermie
- **2,7 km de longueur du réseau d'interconnexion**
- **71 000 MWh** d'énergie livrée
- **18 500 tonnes de CO₂ évitées/an**
- Soit l'équivalent de **9 500** véhicules thermiques évités/an

Contacts Presse :

ENGIE Solutions :

Cécile de Bentzmann – 06 03 18 97 73 – cecile.de-bentzmann@external.engie.com

Yvelines Le Département :

Amélie Bailleau – 06 10 68 07 49 – abailleau@yvelines.fr

A propos d'ENGIE Solutions

ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation. Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 15 000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique.

ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone. ENGIE Solutions a réalisé un CA de 5 milliards d'euros en 2021.

Pour en savoir plus : <http://www.engie-solutions.com>

